



<http://epl.aubenas.educagri.fr>



<http://astier.elycee.rhonealpes.fr>



<http://marcel-gimond.elycee.rhonealpes.fr>

Les 3 lycées publics d'Aubenas présentent L'Union des Sections Sportives Scolaires Albenassiennes – U3SA

FOOTBALL OU CYCLISME

Dossier de présentation et de candidature

Principe

La section sportive globalisée permet aux élèves entrant dans un lycée public albenassien de son choix et en fonction de son projet d'orientation, de concilier leurs études avec une pratique approfondie de la discipline sportive de leur choix.

Il offre ainsi aux élèves volontaires, après accord des représentants légaux, une pratique plus soutenue dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale.

Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Objectifs du dispositif

Choisir et réussir son parcours scolaire au lycée
Progresser dans sa pratique sportive
Bénéficier d'un suivi scolaire individualisé
Elargir son champ d'activités sportives et ses compétences

Fonctionnement

- Pratique hebdomadaire des sections sportives grâce à un alignement des emplois du temps des trois lycées sur le créneau 15h-18h du jeudi.
- Les élèves sont incités à participer aux activités de l'Association Sportive (AS) et à représenter leur établissement dans les compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Les résultats scolaires priment sur le sport. En cas d'investissement insuffisant dans sa scolarité, l'accès de l'élève aux pratiques sportives pourra être limité voire suspendu.

Filières scolaires accessibles

Lycée O.de Serres : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

Lycée Astier : toutes les classes de LGT sauf ST2A et enseignements facultatifs EURO, BIA et RAID
-Filière professionnelle MAV-MELEC (Métiers de l'Electricité- Menuiserie Aluminium Verre)
-CAP MAV, SM et Ebénisterie

Lycée Gimond : toutes les classes de seconde générale, technologique et professionnelle.

Encadrement

L'enseignant d'EPS référent coordonne la discipline, s'occupe du suivi des élèves (séances sportives, résultats scolaires, absences, comportement, suivi médical...) et évalue l'élève dans l'activité.

Le cadre fédéral et/ou l'enseignant d'EPS référent encadre (ent) les séances de pratique, participe(nt) au suivi des élèves et élabore(nt) la programmation annuelle.

Transports

La société Tout'enbus met à disposition une navette, le jeudi, pour assurer le transport aller-retour des élèves des lycées aux terrains de sport (Stade Ripotier) pour le football et le rugby uniquement. Le financement de ce service est pris en charge par les lycées.

Dossier de candidature à télécharger sur les sites des lycées.

Pour intégrer une section sportive scolaire, il y a 2 conditions :

- 1-réussir le test d'entrée (football et rugby) ou être accepté sur dossier (Cyclisme et kayak)**
- 2- avoir une dérogation de la DSDEN pour les élèves situés en dehors du bassin albenassien**

La fiche de candidature et les pièces à fournir seront à renvoyer au coordonnateur de la discipline sportive concernée avant le jeudi 22 mai à l'adresse du lycée (cachet de la Poste faisant foi) au nom du professeur d'EPS référent ou à son adresse mail directement.

Cyclisme : Mme Prat, sylvie.prat@educagri.fr

Lycée Agricole Olivier de Serres: Sylvie PRAT EPS/Coordonnatrice section sportive cyclisme
Quartier Saint-Martin BP 150 Aubenas 07200 contacts: 04 75 35 17 55 ou 06 82 28 36 51

Football : M. Kraiem, imad.kraiem@ac-grenoble.fr

Lycée Polyvalent Gimond Boulevard de l'Europe 07200 Aubenas. Contact: 06 63 57 20 39

Pièces à fournir – Obligatoire

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et palmarès sportifs des 2 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme.**

- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.

- une photo d'identité.

- une attestation d'assurance civile ou scolaire

Cyclisme : après étude des dossiers de candidature, un test physique cycliste ainsi qu'un entretien individuel seront éventuellement proposés par l'enseignante référente. **Les candidats recevront une convocation si nécessaire.**

Football : après étude des dossiers de candidature, les candidats recevront un mail les informant des résultats.

Partenaires associés au projet

- Mairie d'Aubenas
- Tout'enbus, Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas
- Comité Rhône-Alpes de cyclisme
- Comité Ardèche de cyclisme
- ASSAF (Avenir Sportif Sud Ardèche Football)
- UCA (Union Cycliste Albenassienne)
- Conseil départemental de l'Ardèche



Fiche de candidature section sportive scolaire globalisée d'Aubenas

Année scolaire 2025- 2026

Discipline demandée: Cyclisme - Football (entourer votre demande)

L'élève :

NOM : Prénom : Né(e) le :

Adresse mail :

Tél port :

Les responsables légaux:

Responsable légal 1 : Nom..... Prénom :.....

Adresse mail :Tél port :

Responsable légal 2 : Nom..... Prénom :.....

Adresse mail :Tél port :

Etablissement scolaire actuel :

Collège Ville:

Besoin d'internat : oui non (entourer votre souhait)

Pratique sportive :

Club en 2024-2025 et niveau de jeu :

Poste:..... Résultats principaux obtenus :
.....

Je soussigné(e) Mme, M., père – mère - responsable légal, autorise ma fille, mon fils, à se présenter aux tests d'admission pour l'entrée en Sections Sportives Scolaires des lycées publics d'Aubenas.

A le

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :

Pièces à fournir - Obligatoire

- la photocopie de la licence fédérale de l'année en cours, les résultats et le palmarès sportif des 3 dernières années, un courrier de recommandation du club ou un avis du comité sportif sur l'élève. **Uniquement pour les élèves licenciés en club et obligatoire pour le cyclisme.**

- les résultats scolaires (les deux derniers bulletins trimestriels) : notes et appréciations de l'élève (son comportement est tout aussi important que les notes).

- une lettre de motivation de l'élève avec son projet sportif et scolaire.

- un avis du professeur d'EPS de 3^{ème}.

- une photo d'identité.

- une attestation d'assurance civile ou scolaire